

Déclarations de ministres

le. Mais nous ne pouvons appuyer la lutte internationale contre l'utilisation des drogues sans prendre des mesures efficaces au pays pour éliminer les drogues du sport amateur. Malheureusement, nous ne l'avons pas fait au cours des dernières années.

On devrait féliciter le Canada pour ce qu'il a accompli au niveau international. Mais nos efforts au pays ne sont pas aussi fructueux. Je suis inquiet du fait que le gouvernement soit impatient de montrer qu'il s'est engagé à faire disparaître la drogue du sport amateur, mais tarde à partager la responsabilité de ce qui se passe chez lui.

Le choc qu'ont ressenti de nombreux Canadiens qui ne parvenaient pas à croire les événements de Séoul s'est effacé devant les témoignages que nous entendons à la Commission d'enquête Dubin. Jusqu'à maintenant, on a obtenu des preuves manifestes concernant le dopage et l'ampleur de ce problème dans le sport amateur au Canada. Ce problème ne peut être lié aux actions d'un seul athlète représentant une seule discipline sportive. Les travaux de la Commission ont montré qu'un certain nombre d'athlètes et d'entraîneurs sont impliqués dans l'usage de substances illégales améliorant la performance et dans le perfectionnement de mesures évitant le dépistage de ces substances.

Étant donné ce que les travaux de la Commission Dubin nous ont dévoilé jusqu'à maintenant, j'aimerais bien savoir, comme de nombreux autres Canadiens, comment il se fait que le ministre d'État actuellement chargé de la Condition physique et du Sport amateur et son prédécesseur n'étaient pas au courant de ce qui se passait dans notre système de sport amateur. Je suis renversé de savoir qu'on accordait des subventions à des athlètes détenant une carte A et à d'autres athlètes qui ont déclaré, dans leur témoignage, avoir pris des substances illégales et participé à un programme exhaustif de dopage pendant un certain nombre d'années. Le gouvernement, qui contribue grandement au financement du sport amateur au Canada, aurait dû être en mesure de dépister le problème et de prévenir les événements malheureux qui se sont produits.

Je tiens toutefois à préciser qu'il ne faut pas embarquer la majorité des athlètes amateurs, des entraîneurs et des officiels du Canada dans le même bateau. Nous savons que ces gens consacrent énormément de temps et de loyaux efforts au sport amateur ici, au Canada, et à l'étranger, lorsqu'ils nous représentent aux compétitions.

Quand la Commission d'enquête Dubin aura terminé ses travaux, j'espère avoir de nouveau l'occasion de commenter ses résultats et ses recommandations. De plus, j'espère sincèrement que le ministre réagira de façon ferme et rapide aux recommandations de la Commission et que le gouvernement y donnera suite tout en faisant preuve de prudence.

En guise de conclusion, je voudrais signaler à la Chambre que j'appuie l'initiative du Canada qui tente de faire approuver par tous les pays du monde une charte anti-dopage. Je voudrais également rappeler au ministre d'État chargé de la Condition physique et du Sport amateur la question que je lui ai posée le 14 avril. Je voulais savoir si le Canada allait participer au programme mis sur pied par les États-Unis et l'Union soviétique grâce auquel les pays peuvent faire subir aux athlètes des tests à l'improviste qui permettent de déceler la présence de substances illégales améliorant la performance. Le Comité olympique des États-Unis s'attend à ce que d'autres pays se joignent au programme. J'étais heureux d'apprendre le 3 juin dernier que le Comité olympique des États-Unis avait ratifié la structure de cette entente. En décidant de participer à ce programme, le Canada prouverait au monde du sport qu'il s'engage à mettre un terme au dopage dans le sport amateur.

M. Howard McCurdy (Windsor—Lac Sainte-Claire): Monsieur le Président, je me réjouis de pouvoir remplacer en son absence le député de Victoria (M. Brewin), le critique de notre parti dans le domaine des sports. Au nom de mes collègues néo-démocrates, je tiens à répéter que nous appuyons les travaux de la Commission d'enquête Dubin et tous les efforts déployés pour débarrasser le domaine du sport, voire tous les domaines de la vie canadienne, de la plaie des drogues illégales.

Nous partageons l'enthousiasme du ministre devant la décision prise par les ministres européens du sport d'adhérer à la Charte olympique internationale de lutte contre le dopage.

Le ministre reconnaît sans doute qu'il y a encore fort à faire. Nous avons hâte que la Commission d'enquête Dubin termine ses travaux et soumette ses conclusions. Nous mettons en garde tous les Canadiens, voire même la communauté sportive internationale, contre la tentation de tirer trop de conclusions avant d'être en possession de tous les faits.

Nous comptons sur la Commission d'enquête Dubin pour déterminer dans quelle mesure les associations athlétiques, tant chez nous qu'à l'étranger, ont pu inciter les athlètes à utiliser des substances interdites, notamment en établissant des normes de performance pour le financement des athlètes prometteurs. Il y a lieu effectivement de s'interroger sur leur habitude de longue date de fermer les yeux sur l'utilisation indue de drogues par des athlètes canadiens qui, de l'avis de nombreux participants comme nous de l'athlétisme, susciterait éventuellement des problèmes.

Nous voulons examiner la notion selon laquelle les athlètes doivent gagner à tout prix, notion qui semble avoir grandement compromis l'idéal sportif. Nous espérons que l'honorable juge Dubin saura établir la distinction entre drogues dangereuses et drogues propres à améliorer les performances, car le traitement accordé